

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL D'INTERCEREALES

▪ **PREAMBULE**

Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après, le « RGPD ») fixe le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Cette politique présente la manière dont l'Interprofession nationale reconnue INTERCEREALES traite les données personnelles recueillies et fournies par les acteurs de la filière et autres contacts. Nous vous invitons à lire attentivement le présent document pour connaître et comprendre nos pratiques quant aux traitements de vos données personnelles que nous mettons en œuvre.

▪ **DEFINITIONS**

Pour une bonne compréhension de la présente politique il est précisé que :

- « acteur(s) de la filière » : désigne toute personne physique dont l'activité est représentée par INTERCEREALES ;
- « contact(s) » : désigne toute personne physique ou morale en relation avec INTERCEREALES mais qui n'est pas acteur de la filière (prospects, relations, partenaires, ...) ;
- « responsable du traitement » : désigne la personne physique ou morale qui détermine les finalités et les moyens d'un traitement de données à caractère personnel. Au titre de la présente politique, le responsable du traitement est Monsieur le Président ;
- « sous-traitant » : désigne toute personne physique ou morale qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement. Il s'agit donc en pratique des prestataires avec lesquels INTERCEREALES travaille et qui interviennent sur les données à caractère personnel qu'il traite ;
- « délégué à la protection des données » ou « data protection officer » ou « DPO » : désigne la personne chargée de mettre en œuvre la conformité au RGPD au sein de l'organisme qui l'a désignée s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme. Sa désignation est obligatoire dans certains cas. Un délégué, interne ou externe, peut être désigné pour plusieurs organismes sous certaines conditions. Au titre de la présente politique, la DPO est Madame Amélie Bouviala ;
- « personnes concernées » : désigne les personnes qui peuvent être identifiées, directement ou indirectement. Elles sont, au titre des présentes, qualifiées d' « acteur(s) de la filière » ou de « contact(s) » ;
- « destinataires » : désigne les personnes physiques ou morales qui reçoivent communication des données à caractère personnel. Les destinataires des données peuvent aussi bien être des destinataires internes que des organismes extérieurs (prestataires de services supports, l'administration judiciaire et ses auxiliaires, etc.).

▪ PRINCIPES GENERAUX ET ENGAGEMENTS

Aucun traitement n'est mis en œuvre par INTERCEREALES concernant vos données s'il ne répond pas aux principes généraux du RGPD.

Tout nouveau traitement, modification ou suppression d'un traitement existant sera porté à votre connaissance par le biais d'une modification de la présente politique.

▪ TYPES DE DONNEES COLLECTEES

- Identification : nom, prénom, genre et civilité de la personne concernée, numéro de siret si applicable, ainsi que le nom, prénom de la personne à contacter en cas de nécessité ;
- Coordonnées : téléphone (portable et fixe), adresse e-mail, nom et adresse postale, titre de la personne concernée ; ainsi que le téléphone, l'adresse e-mail de la personne à contacter en cas de nécessité.

▪ ORIGINE DES DONNEES

INTERCEREALES collecte vos données à partir des informations qui nous ont été fournies dans le cadre :

- De la convocation du Conseil d'administration : par mail et par courrier ; les dates et ordre du jour des réunions des CA sont adressés à toutes les familles, délégués et invités, composant l'interprofession (depuis 2003) ;
- De la convocation par mail des trois comités spécifiques chargés de rassembler et d'évaluer les projets, «Recherche et Développement», «Promotion Marché Intérieur» et «Promotion Export», ouverts à l'ensemble des familles professionnelles ; les dates, ordre du jour et compte-rendu des réunions de ces comités sont adressés à toutes les familles composant l'interprofession (depuis 2004) ;
- De la convocation des différents groupes de travail initiés à la demande des organismes membres, ouverts à l'ensemble des familles professionnelles ; les dates, ordre du jour et compte-rendu des réunions de ces groupes de travail sont adressés à toutes les familles composant l'interprofession ;
- De la convocation des délégués de l'Assemblée générale, représentants de chaque association ou organisme membre à travers le collègue correspondant à son activité pour une durée de 3 ans renouvelable, la date et ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle sont adressés à toutes les familles composant l'interprofession ; de même si des Assemblées ordinaires ou extraordinaires sont convoquées par le Conseil d'administration (depuis 2004) ;
- D'envoi de mails d'informations sur les différents travaux menés par INTERCEREALES, notes et documents de travail, adressés à toutes les familles composant l'interprofession ;
- De la mise en place de l'extranet INTERCEREALES ouvert à toutes les familles composant l'interprofession (depuis 2012) ;
- Des bordereaux d'enregistrement des contributeurs à la CVO ;
- De la conclusion d'une convention de mise à disposition d'informations.
- De l'envoi de la Newsletter

- De l'envoi de la note d'information marchés mensuelle et de la note ponctuelle

- **FINALITE DU TRAITEMENT ET FONDEMENT LEGAL**

Selon les cas, INTERCEREALES traite vos données pour les finalités suivantes, et sur le fondement légal suivant :

TRAITEMENT	FINALITE(S)	FONDEMENT LEGAL
Fichier du Conseil d'administration	Envoi par mail et par courrier des dates et ordres du jour des réunions des CA aux familles, délégués et invités, composant l'interprofession	Contractuel
Fichier des trois comités «Recherche et Développement», «Promotion Marché Intérieur» et «Promotion Export»	Envoi par mail des dates, ordres du jour et compte-rendus des réunions des comités aux familles composant l'interprofession	Contractuel
Fichiers des groupes de travail INTERCEREALES	Envoi par mail des dates, ordres du jour et compte-rendu des réunions des groupes de travail aux familles composant l'interprofession	Contractuel
Fichier de l'Assemblée générale	Envoi des dates et ordres du jour de l'Assemblée générale annuelle aux familles composant l'interprofession	Contractuel
Fichier de l'extranet	Recensement de tous les représentants des familles composant l'interprofession, participants aux comités, groupes de travail, CA, AG...	Contractuel
Fichier des contributeurs à la CVO (données transmises par les contributeurs)	Enregistrement des contributeurs à la cotisation volontaire obligatoire (CVO) d'INTERCEREALES et des règlements des cotisations	Légal.
Fichier des contributeurs à la CVO (données transmises dans le cadre d'une convention de mise à disposition d'informations)	Gestion des CVO	Contractuel et consentement.

Fichier des destinataires de la Newsletter	Relai d'informations ciblées et/ou d'une expertise concernant des thématiques précises adressées aux : membres (Président + directeurs+ communicants), personnes qui participent aux comités, VIP (personnalités incontournables), Présidents CRC.	Consentement Les destinataires devront s'inscrire aux mails d'informations d'Intercéréales et pourront se désinscrire via un bouton prévu à cet effet.
Fichiers des destinataires de la note d'information marchés mensuelle et de la note ponctuelle	Information, échange, sensibilisation de la filière sur des sujets marchés en particulier avec le plan de transformation à destination : des membres (Président + directeurs+ experts, délégués à l'Assemblée générale d'Intercéréales, administrateurs), des représentants des structures financées par Intercéréales (Président, Directeur, experts) Présidents CRC, experts extérieurs en lien avec l'activité.	Consentement Les destinataires devront s'inscrire aux mails d'informations d'Intercéréales et pourront se désinscrire via un bouton prévu à cet effet.

▪ DESTINATAIRES DES DONNEES

INTERCEREALES s'assure que les données ne soient accessibles qu'à des destinataires internes ou externes autorisés.

Les destinataires internes autorisés, en fonction des traitements réalisés, sont :

- Le service de Direction et de communication d'INTERCEREALES
- L'équipe d'INTERCEREALES ;
- Le service de Gestion de la CVO ;
- Le responsable administratif et financier ;
- La Déléguée Générale d'INTERCEREALES ;

Les destinataires externes autorisés, en fonction des traitements réalisés sont:

- Les prestataires ou les services support (exemple : la société chargée des questions d'ordre informatique, la société en charge de la gestion de la base des déclarants, la société en charge de la comptabilité, etc.) ;
- L'administration judiciaire, les auxiliaires de justice, les avocats, les experts, les mandataires, les huissiers, les enquêteurs, etc. ;

- L'administration.

Ces données ne seront pas transférées en dehors de l'Union Européenne.

▪ DUREE DE CONSERVATION

INTERCEREALES ne conserve vos données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées, ainsi que dans le respect de la législation en vigueur.

TRAITEMENT	DUREE DE CONSERVATION
Fichier du Conseil d'administration	Fin du mandat de trois ans ou moins de 3 ans en cas de démission
Fichier des trois comités «Recherche et Développement», «Promotion Marché Intérieur» et «Promotion Export»	Selon la désignation des représentants des familles composant l'interprofession aux comités : fin de mandat ou démission [confirmer]
Fichiers des groupes de travail Intercéréales	Selon la désignation des représentants des familles composant l'interprofession dans les groupes de travail : fin de mandat ou démission
Fichier de l'Assemblée générale	Fin du mandat de trois ans ou démission
Fichier de l'extranet	Représentants des comités, groupes de travail, CA, AG... nommés par les familles composant l'interprofession : fin de mandat ou démission
Fichier des contributeurs à la CVO (données transmises par les contributeurs)	10 ans
Fichier des contributeurs à la CVO (données transmises dans le cadre de la convention de mise à disposition d'informations)	3 ans
Fichier des personnes destinataires de la Newsletter	Fin à la désinscription
Fichier des personnes destinataires de la note d'information marchés mensuelle et de la note ponctuelle	Fin à la désinscription

▪ DROIT D'ACCES, DE RECTIFICATION DE PORTABILITE, D'EFFACEMENT DES DONNEES PERSONNELLES, DE LIMITATION OU D'OPPOSITION AU TRAITEMENT

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données personnelles, de limitation ou d'opposition au traitement. Vous disposez également d'un droit post-mortem qui vous permet de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits en vous adressant par courrier à Monsieur le Président – responsable de traitement (rgpd@intercereales.com), en joignant à votre courrier la copie d'un titre d'identité signé.

Vous pouvez, en outre, contacter Madame Amélie Bouviala – déléguée à la protection des données (amelie.bouviala@alineavocats.com), pour toute demande d'information relative au traitement de vos données à caractère personnel.

▪ **SOUS-TRAITANCE**

Les acteurs de la filière et contacts sont informés qu'INTERCEREALES pourra faire intervenir tout sous-traitant de son choix dans le cadre du traitement de leurs données à caractère personnel.

Dans ce cas, INTERCEREALES s'assure du respect par le sous-traitant de ses obligations en vertu du RGPD.

INTERCEREALES s'engage à signer avec tous ses sous-traitants un contrat écrit et impose aux sous-traitants les mêmes obligations en matière de protection des données que lui. De plus, INTERCEREALES se réserve le droit de procéder à un audit auprès de ses sous-traitants afin de s'assurer du respect des dispositions du RGPD.

▪ **SECURITE**

INTERCEREALES assure la sécurité et la confidentialité de vos données à caractère personnel en mettant en place une protection des données renforcée par l'utilisation de moyens de sécurisation physiques, organisationnels, procéduraux, techniques et logistiques.

▪ **REGISTRE DES TRAITEMENTS**

INTERCEREALES, conformément au RGPD, tient un registre des traitements recensant l'ensemble des traitements appliqués à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, etc.

▪ **DROIT D'INTRODUIRE UNE RECLAMATION AUPRES DE LA CNIL**

Vous pouvez exercer une réclamation auprès de la CNIL, si vous estimez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant n'est pas conforme à la réglementation européenne de protection des données, à l'adresse suivante :

CNIL – Service des plaintes

3, place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

Tél : 01 53 73 22 22

▪ **CONTACT**

Pour toute demande d'information concernant la politique de protection des données à caractère personnel mise en œuvre par INTERCEREALES, vous pouvez vous adresser à rgpd@intercereales.com (Responsable de traitement d'INTERCEREALES) ou à amelie.bouviala@alinea-avocats.com (Amélie Bouviala, déléguée à la protection des données).

▪ EVOLUTION

Les mentions suivantes peuvent être modifiées ou aménagées à tout moment en cas d'évolution légale, jurisprudentielle, des décisions et recommandations de la CNIL ou des usages.

Toute nouvelle version de la présente politique sera portée à votre connaissance par tout moyen choisi par le délégué à la protection des données en ce compris la voie électronique (diffusion par courrier électronique ou en ligne par exemple).

Nous vous conseillons de consulter régulièrement cette page pour prendre connaissance des éventuelles modifications ou mises à jour apportées à la présente politique de confidentialité.